

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SPM-Chef de service*DSPM/DIR
Poste offert aux :	ADMCV ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans IPEF
Affectation :	DSNA/SPM DSPM/DIR DSNA/SPM - St-Pierre et Miquelon Direction (ST PIERRE ET MIQUELON)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*DSPM/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Cadre dirigeant d'un service territorial
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOSSET, Benoît - 05 08 41 18 01 benoit.gosset@aviation-civile.gouv.fr GEORGES, Maurice - 01 58 09 49 00 maurice.georges@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GOSSET, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA :

Date limite de modification des candidatures :

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Diriger un service outre-mer de la DGAC ; porter et développer la politique de la DGAC au niveau de la collectivité territoriale.

- Participe à la définition par les responsables de programme des objectifs et des indicateurs assignés au service.
- Décline les objectifs et les indicateurs au niveau du service ; détermine les programmes d'action : met en oeuvre le dialogue social.
- Sous l'autorité des préfets et en liaison avec les autorités compétentes, fait appliquer les règlements et coordonne les actions en matière et de sûreté des aérodromes dans les conditions fixées par arrêté des ministres.
- Affecte les responsabilités, organise et alloue les moyens au sein du service.
- Suit la mise en oeuvre des programmes d'action.
- Participe à la définition et à la mise en oeuvre des stratégies territoriales pilotées par le préfet.
- Entretient les relations permanentes avec les responsables professionnels et associatifs, les collectivités territoriales et les entreprises.
- Représente le service avec le cas échéant le pouvoir de l'engager.
- Est responsable de la mise en oeuvre de la politique de sécurité, du niveau de sécurité et de l'application par ses personnels des procédures relatives à la gestion de la sécurité conformément au manuel SGS.

Profil - Qualification :

- Savoir-faire :

- Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation ;
- Travailler en réseau ;
- Mettre en oeuvre le dialogue institutionnel et social ;
- Négocier, faire partager et convaincre ;
- Communiquer avec aisance.

- Connaissances :

- Connaissances techniques du domaine de l'aviation civile ;
- Contexte socio-économique, territorial et européen ;
- Management ;
- Droit public, code de l'aviation civile, règlements européens, textes OACI et fonctionnement des institutions ;
- Règle de gestion comptable et budgétaire.

Bonne connaissance des compétences des différents services centraux et territoriaux de la DGAC.

Forte disponibilité exigée, déplacements fréquents, nombreux contacts avec les collectivités locales.